

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**RETOUR DU SERVICE GRATUIT D'EFFAROUCHEMENT DES OIES  
POUR LES PRODUCTEURS AGRICOLES**

**LE 3 AVRIL 2017** – Pour une 18<sup>e</sup> année consécutive, la Fédération de l'UPA de la Montérégie offre gratuitement, de la mi-avril à la fin mai, un service d'effarouchement des oies pour les producteurs agricoles des secteurs de Saint-Hyacinthe, Sorel-Tracy, Acton, Saint-Césaire, Mont-Saint-Grégoire, Granby, de la baie Missisquoi et le long du fleuve Saint-Laurent. Afin de minimiser l'impact sur les terres agricoles du passage des oies des neiges et des bernaches, des effaroucheurs utiliseront des armes automatiques et des pistolets de départ qui feront fuir les oiseaux à l'aide de détonations provoquées.

Pour faire appel à ce service, les producteurs situés dans les secteurs de Saint-Hyacinthe, Sorel-Tracy et Acton peuvent contacter Jocelyn Sévigny au 450 561-7070 et Paul Franche au 450 881-1171, tandis que ceux situés dans les secteurs de Saint-Césaire, Mont-Saint-Grégoire, Granby ou de la baie Missisquoi peuvent contacter Gaëtan N. Gagnon au 514 914-0202 ou Serge Chagnon au 514 912-5535. De leur côté, les producteurs situés le long du fleuve Saint-Laurent peuvent contacter Yvon Berthiaume au 450 587-2995.

Il est également possible que les agriculteurs effectuent eux-mêmes des activités d'effarouchement. S'ils utilisent un pistolet de départ, aucun permis n'est nécessaire. Pour se procurer ce genre de pistolet et des munitions, les producteurs peuvent téléphoner à l'entreprise C. French Ltd, située en Ontario, au 905 563-4774. Lorsqu'une arme à feu est utilisée, les producteurs doivent se procurer un permis d'effarouchement du Service canadien de la faune et un permis de port d'arme ou un permis de chasse.

Les agriculteurs qui subissent des dommages causés par la sauvagine (oies, bernaches, canards et grues) peuvent se prévaloir du Programme Sauvagine de la Financière agricole du Québec (FADQ), qu'ils soient assurés ou non avec la FADQ.

Pour toute information supplémentaire, veuillez contacter Louise Simard à la fédération par téléphone au 450 774-9154, poste 5221, ou par courriel à [lsimard@upa.qc.ca](mailto:lsimard@upa.qc.ca). Le projet d'effarouchement des oies est financé dans le cadre de l'entente-cadre *Cultivons l'avenir 2* du gouvernement du Québec et du gouvernement du Canada.

- 30 -

**Source :**  
Chantal Legault  
Conseillère en communications  
Fédération de l'UPA de la Montérégie  
450 454-5115, poste 6233  
[clegault@upa.qc.ca](mailto:clegault@upa.qc.ca)

